

FICHE D'INFORMATION PATIENTS : VITILIGO

Vous avez consulté en dermatologie pour un vitiligo.

Il s'agit de perte de la pigmentation de la peau pouvant apparaître à tout âge, mais qui se déclarent le plus souvent chez l'adulte jeune. Une perte de la pigmentation des poils, cheveux, cils et sourcils peut être associée.

Le vitiligo n'est pas une « maladie », n'a pas de gravité, n'est pas contagieux, mais peut causer une gêne esthétique. Rarement, le vitiligo peut être associé à des maladies comme le diabète, ou des maladies de la thyroïde : le dermatologue vous proposera parfois une prise de sang pour rechercher ceci.

La cause du vitiligo n'est pas connue. Il existe probablement une prédisposition génétique. Plusieurs mécanismes ont été évoqués : anomalie du système immunitaire, anomalie du fonctionnement des mélanocytes (cellules qui pigmentent la peau)...mais aucune de ces théories n'est confirmée.

L'évolution de votre vitiligo n'est pas prévisible : aucun examen ne permet de dire à l'avance si les lésions vont rester stables ou s'étendre. Le vitiligo peut rester stable pendant des années, puis s'étendre lors de « poussées ».

Il est démontré que les « traumatismes » physiques même minimes (frottement lors de la toilette, vêtements serrés...) favorisent le vitiligo. Il faut donc les éviter au maximum.

Les plaques de vitiligo sont sensibles aux expositions solaires (risque de « coups de soleil », de cancers de la peau...). De plus le soleil accentue la différence de pigmentation entre la peau « normale » et les plaques de vitiligo. Une protection solaire est donc fortement recommandée.

Il n'existe pas à ce jour de traitement qui permette de « guérir » le vitiligo. Des traitements transitoires sont possibles ; ces traitements ont un long délai d'action (plusieurs semaines ou mois). Leur durée d'efficacité est limitée dans le temps, avec des possibilités de rechute du vitiligo à l'arrêt du traitement.

Les traitements proposés sont :

- crèmes à base de corticoïdes à appliquer tous les jours,
- d'autres crèmes contenant des médicaments qui modifient l'immunité de la peau (tacrolimus, calcipotriol...)

La photothérapie (ultraviolets chez le dermatologue) est proposée pour les vitiligos plus étendus.

Les greffes de mélanocytes sont pratiquées dans certains centres pour des vitiligos stables depuis plusieurs mois et pour des zones localisées.

Les méthodes de « camouflage » par des crèmes teintées ou de l'autobronzant peuvent être utilisées.